

**Modification du nombre de places ouvertes
au concours passerelles pour l'accès aux
études de Santé en 2ème et 3ème année.**

Conseil d'administration du 27 septembre 2021

Délibération 2021/09/CA-089

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis de la Commission formation et vie universitaire du 7 septembre 2021 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la modification du nombre de places
ouvertes au concours passerelles pour l'accès aux études de Santé en 2ème et 3ème année.**

	Ancien NA PASS-LAS	5%	Places initialement ouvertes au concours	Nouveau NA PASS-LAS	5%	Places proposées après augmentation du NA
Médecine	160	8	8	166	8,3	9
Dentaire	26	1,3	2	38	1,9	2
Pharmacie	37	1,85	2	62	3,1	4
Maïeutique	9	0,45	1	14	0,7	1
Total	232	11,6	13	280	14	16

Toulouse, le 27 septembre 2021
Le Président,



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 33
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 0